

Christiane KUTTEN

Merci, Annie. Je vais demander à notre amie somalienne, Amina, qui a demandé à s'exprimer, de bien vouloir nous rejoindre pour une communication qui nous intéresse toutes et tous. Ensuite, nous pourrions répondre aux questions que vous nous adresserez. Je vous remercie.

Amina, de SOMALI WOMEN ASSOCIATION

Je vais vous lire un petit texte de Maryam, parce que notre amie Maryam ne parle pas le français et c'est pour éviter de traduire du somalien vers l'anglais puis en français que nous avons écrit ce petit résumé. Je m'appelle Amina et je fais partie de Somali Women Association. Je voulais remercier tout le monde pour votre accueil. Je n'ai pas trop l'habitude des *speechs*, donc pardonnez-moi si je bégaye un peu.

Je vais commencer par dire le désespoir – je sais, ce n'est pas très drôle – la frustration et la colère qui sont le lot quotidien des femmes somaliennes. Désireuse de diffuser et partager les avantages de la laïcité aussi bien sur le terrain en Somalie, mais également avec d'autres femmes de la diaspora somalienne, Somali Women Association Europe est heureuse d'être la première association somalienne à assister à un événement aussi important.

C'est en écoutant vos débats que ces femmes peuvent s'imprégner de tous les combats pour la laïcité non seulement en Europe, mais partout dans le monde et particulièrement dans leur région. C'est la raison pour laquelle nous estimons que la participation des Somaliennes à votre Université d'été est importante, pour qu'elles puissent comprendre que la laïcité est porteuse de valeurs universelles et garante des libertés. Le principe de la laïcité et de la tolérance est une garantie pour les femmes qui défendent leurs droits et aussi un outil pour résister à la violence de toute nature. Donc Maryam est membre de Somali Women Association en Europe. Etant dans le pays de la liberté d'expression, pays où le droit des femmes n'est pas un vain mot et avec les encouragements de nos amies éthiopiennes qui nous soutiennent, je vais en profiter pour porter à votre connaissance des faits très graves.

Car ce n'est pas sans tristesse que je vais vous parler de Kaissa Al-Hassan, troisième plus jeune victime en date de ces monstres, Al-Shaabaab, mouvement islamiste dans la région du nord-est de la Somalie, à Bosaso. Celui-ci, après avoir attaqué sa maison à Bosaso dans l'est de la Somalie, le 10 décembre 2013, tué son père, a blessé sa mère qui était enceinte de 9 mois ; cette dernière est morte à la suite de ses blessures.

Kaissa, âgée de 16 ans, est la cadette de six frères et sœurs. Dans la nuit du 8 janvier 2015, cette année, alors qu'elle faisait cuire des aliments pour ses frères et sœurs, deux hommes du groupe Al-Shaabaab sont venus chez elle et ont voulu mettre son visage dans le feu. Ainsi, personne ne l'épouserait. Après l'avoir poussée dans le feu, ils l'ont laissée alors que son visage continuait de brûler sur les braises. C'est l'horreur à l'état pur.

Quand elle a perdu ses deux parents après l'attaque de sa maison le 8 décembre 2013, vous pouvez donc imaginer à quel point elle est doublement marquée à vie, non

seulement par la perte de ses parents, mais également physiquement dans sa chair, sans parler des dégâts psychologiques.

Nous avons des bonnes raisons de penser que sa vie est en danger, car elle souffre de sérieux problèmes de santé qui réclament un traitement médical et affaiblissent sa condition. Après ce cumul de chocs, elle est devenue épileptique. Le réseau Somali Women Association a déplacé Kaissa à Djidjiga. C'est en Ethiopie, à la frontière éthiopienne. Nos amies lui portent secours et attention avec leurs petits moyens, évitant ainsi de révéler son lieu de résidence. Elle n'a aucun accès à sa famille en ce moment.

Aucune plainte bien entendu n'a pu aboutir à l'encontre de ses bourreaux, tant dans le cas de Kaissa que dans celui des autres victimes telles que Samia, unique survivante de l'attaque perpétrée au cours du mois de juillet par les chebabs contre la base d'Amisom – Amisom, c'est la mission africaine internationale en Somalie – où sa fille est morte. Elle vendait des boissons chaudes et elle est maintenant déplacée malgré elle dans la région de Gedo, à quelques kilomètres de la capitale.

Donc on continue cette lutte pour les droits des femmes avec des petits moyens, dans un pays où le groupe des chebabs contrôle une grande partie du territoire par l'application de la charia toujours, nous sommes victimes et témoins des violences quotidiennes perpétrées par le groupe islamiste. Les chebabs, par leurs tentatives meurtrières, veulent éradiquer les droits fondamentaux des femmes.

Il y en a certaines aussi qui sont courageuses, membres de notre réseau, qui ont également réussi à organiser un petit – comment on appelle ça – un petit centre d'accueil pour permettre aux filles de trouver refuge et réconfort. Dans la mesure où les ONG sont impuissantes et les journalistes interdits de séjour par ces barbares, c'est très important d'avoir ce petit centre.

Actuellement, malheureusement le centre n'a pas d'existence juridique, et ce à la demande des autorités notables du village, qui préfèrent que nous ne fassions pas trop de vagues. Afin de ne pas attirer l'attention et le danger, nos amies et camarades agissent discrètement, dans l'anonymat et au péril de leur vie pour étendre notre lutte contre l'exclusion et la violence faite aux femmes somaliennes par ce mouvement meurtrier Al-Shaabaab.

Nous faisons donc appel à la solidarité de tous les membres et amis de l'Assemblée des Femmes et à l'Université d'été à se joindre à Somali Women Association pour faire appel à la communauté internationale et dire seulement: nous, femmes somaliennes, voulons vivre et non survivre. *Merci beaucoup. (Applaudissements)*

Christiane KUTTEN

Je vous remercie pour vos applaudissements nourris. Je pense que vraiment les valeurs qui viennent d'être présentées par nos amies de lutte, de résistance face à la barbarie sont très importantes.

Je voulais vous signaler que quand j'étais adjointe à l'égalité entre les femmes et les hommes à la ville de Reims, j'ai organisé avec des femmes maliennes et d'autres femmes africaines, mais des maliennes en particulier, une marche dans leur quartier,

là où elles habitaient, une marche de la fierté. Cela avait vraiment un poids émouvant et en même temps il y avait une force et une gaieté, ce qui était relativement étonnant étant donné la façon dont elles sont menacées.

Je trouvais que vraiment, il fallait absolument être de leur côté, être avec elles dans leur combat. Je vous remercie. (*Applaudissements*)

Voilà, nous allons donc maintenant passer aux questions si vous le voulez bien.

Michèle LOUP

Pendant ces deux jours, j'ai appris, j'ai renforcé mes convictions et j'ai enregistré des arguments. Pendant ces deux jours, nous avons vu tous les domaines dans lesquels les droits des femmes et la laïcité se rejoignent.

Mais il y en a un qu'on a oublié ou dont on a peu parlé et qui pourtant est vraiment d'actualité cette année et touche à l'international : c'est laïcité et changements climatiques. Vous allez me dire : dans quel sens est-ce que la laïcité touche les changements climatiques ? Eh bien, je vais vous parler de ce qui s'est passé en 1991 au Bangladesh. Il y a eu un cyclone très meurtrier : 150 000 morts dont 90 % étaient des femmes. Pourquoi 90 % étaient des femmes ? Parce qu'elles n'avaient pas le droit de sortir de chez elles sans la permission du mari. Elles sont donc restées chez elles, et elles sont mortes.

Voilà en quoi le changement climatique et la laïcité sont très intimement liés. Puis on va un petit peu étendre au sujet du changement climatique. On le sait, les femmes vont être bien plus victimes que les hommes des changements climatiques, mais elles sont aussi tout autant que les hommes - si ce n'est plus - une partie de la solution. Là, je vais compter sur vous, mes amies du PS, pour rappeler à **Monsieur Fabius** que sans les femmes, la lutte contre le changement climatique ne marchera pas. Il faut les femmes. Il faut qu'elles soient sur le devant de la scène. Il faut qu'elles puissent vraiment transmettre leurs connaissances en médecine, en santé. Elles ont ce pouvoir, elles ont ces connaissances, il faut leur donner l'opportunité de les transmettre. Alors, dites à **Monsieur Fabius** de ne pas les oublier. Dans toutes les conférences, dans tous les colloques, les femmes ont une place à prendre. (*Applaudissements*)

Jacqueline DEVIER

Je viens de Nice. J'ai vraiment été intéressée par tout ce débat, surtout par la question de la laïcité et de la démocratie. Apparemment, la panacée pour tous les pays démocratiques et pour nous-mêmes, c'est la laïcité. Et là, j'ai un doute, parce que l'Inde est la plus grande démocratie du monde, le Pakistan, le Mali et la Mauritanie sont des pays démocratiques, la Turquie est laïque, et pourtant, que se passe-t-il ?

On se retrouve devant une prévalence des traditions et des coutumes, qui passent au-dessus des lois, parce que des lois existent en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais l'excision, ce n'est pas dans le Coran ; l'infibulation, ce n'est pas dans le Coran, etc. On tue les petites filles en Inde ... Ce n'est pas écrit et pourtant on

tue les petites filles. Le système de castes persiste en Inde, alors qu'il est interdit par la loi.

Donc voilà ma question : qu'est-ce qu'il faut faire ? Qu'est-ce qui est le plus important ? Le droit existe, il faut le faire appliquer. Que manque-t-il, une justice indépendante ? Une volonté politique ? Je voulais savoir ce que vous en pensiez.

De la salle

Re-bonjour à toutes et à tous. C'était une journée très intéressante. Je voulais juste aborder un point, à savoir celui de l'oppression religieuse concernant les sectes. Je dis bien les sectes et non pas les dérives sectaires, parce qu'aujourd'hui, ce qu'on condamne c'est uniquement les dérives sectaires. C'est-à-dire qu'on attend qu'il y ait un suicide collectif, genre Temple du Soleil, pour dire c'est inadmissible.

C'est donc un lobby très puissant. Il y a beaucoup de silence autour des sectes. Est-ce qu'on pourrait ne pas oublier nos « chers amis » : les témoins de Jéhovah, les évangélistes et tous les autres représentants des idéologies politico-religieuses ?

L'autre point que je voudrais aborder c'est la condamnation ferme et stricte du néo-libéralisme, qui rejoint effectivement le débat sur la prostitution. On ne peut pas condamner la marchandisation du corps sans parler du néo-libéralisme.

Qu'est-ce qu'on propose comme modèle et est-ce qu'un sursaut républicain pourrait encore se faire avant les prochaines élections présidentielles en 2017, étant donné que l'extrême droite est à nos portes et que l'abstention est énorme ? Merci.

Arlette ZILBERG

Je veux bien donner une piste sur laïcité et démocratie. Tout à l'heure, j'ai dit que la laïcité, c'est aussi une construction sociale qui se fait au fur et à mesure des rapports de force. C'est comme ça que ça s'est construit en France et c'est comme ça que ça se construit dans d'autres pays.

La laïcité, est un levier formidable pour une construction démocratique. C'est un levier formidable pour les droits des femmes, puisque la laïcité appelle l'égalité. Maintenant, tout est une question effectivement de rapports de force. En ce moment en France, mais aussi dans le monde, on est en plein conflit, en plein rapport de force. Alors effectivement, ce n'est pas : « *Je vous donne la démocratie, et le pays est démocratique* ». Il y a des questions de droit juridique qui se mettent en place et contre lesquelles il y a effectivement des tentatives pour revenir en arrière. C'est ce qui se passe en Turquie notamment.

C'est comme le droit des femmes, ce n'est jamais quelque chose d'acquis. La démocratie, elle se défend, elle doit vivre. L'égalité doit vivre. Si nous ne nous en emparons pas, s'il n'y a pas de mouvement social pour défendre les droits et pour les mettre en œuvre, si nous, féministes, on ne s'empare pas du juridique et des outils juridiques qui peuvent nous conforter dans nos droits et nous faire avancer, à ce moment-là on régresse.

Fatima LALEM

De nombreux pays se revendiquent ou en tout cas s'affichent comme étant démocratiques. Il faut regarder quelle est la réalité de leur constitution, de leur fonctionnement. Est-ce qu'il y a réellement une liberté d'expression ? Est-ce qu'il y a réellement une tolérance à l'égard du champ religieux ?

Il y a un certain nombre de bases qui font qu'on peut considérer qu'il y a un système démocratique. Donc pour moi, le Pakistan, l'affichage ?... La Turquie a été certes historiquement un des rares pays avec la France à avoir une constitution laïque, mais honnêtement, on a un président turc qui annonce lui-même qu'il n'est même plus dans ce qui est appelé entre guillemets – et qui est très contestable pour moi – « l'islam modéré ».

Il faut donc quand même raison garder. Lorsqu'on parle de démocratie, lorsqu'on parle de laïcité, il faut regarder plus précisément les choses. En tout cas, d'un point de vue théorique et historique, il ne peut pas y avoir de démocratie sans un certain nombre de bases égalitaires et de libertés civiles, de libertés dans la société.

Et en même temps, on sait que pour que la laïcité puisse émerger, se développer, se construire et qu'on puisse réellement parler d'un pays laïc, il faut qu'il y ait un processus démocratique réellement inscrit.

Tu as raison de parler des dérives sectaires. Il faut voir le travail de déconstruction mené par les djihadistes qui s'en inspirent beaucoup en termes de manipulation et de mainmise sur un certain nombre d'esprits fragilisés par des circonstances personnelles, familiales ou collectives.

Il y a un travail de comparaison aujourd'hui et c'est vrai qu'on ne parle pas assez de ce qui se passe dans le développement des témoins de Jehova, dans le développement de certains évangélistes, y compris dans nos banlieues, dans nos territoires. C'est inquiétant parce qu'ils ont des pratiques de manipulation extrêmement graves et des interdits et des normes qui sont imposées. Ils doivent aussi nous inquiéter.

De la salle

En fait, on constate aussi que souvent, ça se fait à bas bruit. C'est-à-dire que c'est quelque chose qui est un peu rampant comme ça et tout à coup, on s'aperçoit qu'on n'a pas été suffisamment vigilantes.

En 1995, je me trouvais en Turquie et il y avait à ce moment-là en France le conflit autour des deux jeunes filles qui voulaient porter le voile à l'école. Nous avons donc eu de la part du gouvernement, une position extrêmement ferme et une femme kurde m'a dit : « *Bravo, c'est très bien, continuez surtout, c'est extrêmement important pour nous.* »

Moi à ce moment-là, je pensais qu'en Turquie, il n'y avait pas un risque majeur et en fait, j'étais complètement à côté de la plaque. Parce que ce sont des mouvements qui peuvent être rampants, et tout à coup on s'aperçoit que si nous ne sommes pas suffisamment vigilants, on a du retard par rapport à la réalité qui se déroule sur un terrain qu'on a laissé un peu à l'abandon.

Annie SUGIER

A propos de l'expression « *les textes existent, ils ne sont pas appliqués* » je voudrais ajouter quelque chose.

C'est peut-être finalement une sorte de questionnement ; la laïcité sert-elle à quelque chose ? Quand on voit des pays où il y a une forme de sécularisme, d'affichage de démocratie et qu'il y a des choses épouvantables qui se passent ?

Je crois qu'il faut tout de même qu'on ait une stratégie et j'ai dit que l'Europe doit être notre stratégie, notre cible principale. Pourquoi ? Si l'on veut faire évoluer le monde dans le sens que l'on souhaite, une fois que l'on est convaincu que ces outils sont bons – et je pense que les deux jours que nous avons passés montrent bien que la laïcité est une condition de l'émancipation et une condition de la démocratie –, essayons déjà de faire que la France et l'Europe soient un modèle.

Quand on voit que les Algériennes nous disaient « *Ne lâchez pas* », ça veut dire que ce qu'on faisait ici avait de l'importance pour elles. Alors que dans nos propres droits fondamentaux européens on n'a pas été capable d'inscrire la laïcité et donc les droits fondamentaux des femmes en ce qui concerne l'avortement et la contraception, est-ce qu'on est légitime à critiquer ce qui se passe en Inde ou en Pakistan ? Certes, c'est affreux, mais commençons par nous battre ici.

Je vais prendre un autre exemple. Au Pérou, il y a eu une manifestation de femmes, et d'hommes d'ailleurs, pour l'avortement, où elles ont pris le modèle des Femen. Ça veut dire qu'à un moment donné, il y a un petit groupe décidé et créatif comme les Femen qui arrive à intéresser et à susciter des actions semblables à travers le monde.

Donc soyons exemplaires nous ici en France et c'est pour ça qu'on est là aujourd'hui. C'est parce qu'on veut interpeller aussi nos dirigeants et parce qu'on veut interpeller l'Europe. On est sûr que ces outils sont indispensables. C'est la preuve que nous avons apportée pendant ces 48 heures. (*Applaudissements*)

De la salle

Je serai très rapide. Suite à l'intervention d'**Annie Sugier** sur les textes internationaux et européens où l'on voit les lacunes qu'ils comportent, quelles propositions pourrait-on faire ? Nous avons des juristes, nous avons des avocats internationaux. Est-ce qu'il y a une équipe de juristes, d'avocats internationaux qui pourraient – oui, je suis pratico-pratique – essayer, suite à ces deux jours, justement de réactualiser ces textes, de manière qu'on puisse être force de proposition ?

Je sais que c'est très difficile, mais il y a des avocates quand même qui ont fait des comparaisons européennes. Il y a donc des personnes dont c'est la profession, qui ont ces connaissances et qui pourraient peut-être nous aider à faire ces propositions. (*Applaudissements*)

Michèle LOUP

On a abordé laïcité et droits des femmes. On a abordé laïcité et démocratie. On n'a pas abordé suffisamment à mon sens laïcité et volonté politique, parce que le

problème, est-ce qu'il n'est pas là ? On a tous les outils, on a un certain nombre d'éléments dans la loi, mais, surtout, nos lois sont soumises à des textes internationaux.

Annie a bien cité la Convention Internationale **contre toutes les discriminations** à l'encontre de femmes. La France continue à dire « la violence à l'égard des femmes ». Nous, féministes, parlons des **violences à l'encontre des femmes et non pas à l'égard des femmes**.

Elle a cité trois articles et moi j'en rajouterai un : l'article 2 de la même Convention qui dit notamment que les Etats parties doivent tout mettre en œuvre et, si nécessaire, légiférer contre toutes les coutumes patriarcales, traditions, etc. – je cite de mémoire – qui infériorisent les femmes, donc qui les maintiennent dans un statut d'infériorité. Les Etats parties qui ont signé et ratifié comme la France doivent donc tout mettre en œuvre, y compris légiférer contre ces coutumes patriarcales. Là-dessus, c'est une question de volonté politique. (*Applaudissements*)

Annie SUGIER

Je réponds sur la question des juristes. En réalité, ce n'est pas très compliqué de l'introduire si on veut l'introduire et ça rejoint la question politique. Simplement, il faut encore qu'il y ait une force militante féministe. On n'est pas dans la troisième vague féministe. C'est ça la difficulté.

Ce n'est pas par hasard qu'il y a des mouvements comme les Femen qui sont des petits groupes courageux physiquement. On n'aurait pas besoin de ça si on était capable d'être des millions à descendre dans la rue, si on était capable d'avoir comme Civitas et autres 1 800 000 signatures en quelques semaines contre un rapport au Parlement Européen sur l'avortement.

Sur un sujet comme l'IVG où on est toutes unies, il faut qu'on décide que c'est une priorité et qu'il est inacceptable qu'il n'y ait pas une phrase sur les droits sexuels et reproductibles, y compris l'avortement. Naturellement, il y a des Etats qui sont contre comme la Pologne, l'Irlande, etc., donc l'union est désunie.

Il faut se fixer des priorités. On est là pour ça : se fixer des priorités. Ça n'est plus une question de spécialistes, c'est une question de stratégie comme le disait Shoukria tout à l'heure. (*Applaudissements*)

Fatima LALEM

Il faut regarder la réalité. Il y a d'une part, un lobbyisme très actif à tous les niveaux. D'autre part, il ne vous a pas échappé qu'il n'y a pas une diplomatie des droits des femmes. Il y a eu une petite tentative à un moment donné. Je ne sais pas où ça en est aujourd'hui, mais ça suppose d'aller plus loin et de pouvoir inscrire des logiques de conditionnalité.

Dans un rapport de force, si l'on n'appuie pas là où ça peut faire mal – et ça ne peut faire mal que lorsqu'il y a des enjeux sérieux, ou d'ordre politique, ou d'ordre géopolitique, ou d'ordre économique-financier-.

Si c'est pour dire « *c'est merveilleux les droits des femmes, etc.* »... Très bien, au revoir et merci.

C'est au niveau de la Convention CEDAW dont on a parlé, qui est une très bonne Convention.

Je sais qu'au Maghreb, les féministes se sont fortement mobilisées pour demander la ratification totale et qu'il n'y ait pas de réserves sur des articles. Pour autant, quand on voit au niveau international l'évolution, on voit comment des articles protecteurs des Conférences de Pékin et du Caire sont détricotés parce que les autres arrivent avec beaucoup plus de force aujourd'hui, en ayant derrière eux effectivement les Etats du Golfe, qui malheureusement pèsent très fortement aujourd'hui dans le concert des nations. (*Applaudissements*)

De la salle

Un merci pour ces deux jours extraordinaires. Quand on se trouve confronté, comme tu le disais Fatima, à ces gens qui disent, « *Mais vous êtes des donneurs de leçons, mais vous êtes des droit-de-l'hommes, mais pourquoi vous parlez comme ça ?* », quand vous êtes en Algérie, comme moi je le suis souvent, quand vous faites partie de l'association France-Palestine-Solidarité et que vous êtes en face d'hommes qui se défendent en disant « *C'est notre culture et toi, tu n'as rien à dire* », personnellement j'ai trouvé que c'était très riche.

J'aimerais bien qu'il y ait un site qu'on appellerait « droit de réponse », où l'on pourrait avoir accès à toute la richesse que vous avez donnée. Moi, j'ai pris plein de notes. J'aimerais bien qu'il y ait un site qui nous donne quelque chose d'aussi construit que ce que vous nous avez donné. Et merci pour tout ce que vous nous avez donné. (*Applaudissements*)

Christiane KUTTEN

Je crois, Danielle, qu'on avait dit qu'on allait faire ce qui était dans notre pouvoir pour rendre disponibles les actes de cette Université d'été. (*Applaudissements*)